



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMF 15

11 AVRIL
2024



ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'EPCI DU CANTAL
28 avenue Gambetta 15 000 AURILLAC

SOMMAIRE

Table des matières

Liste d'émargement	2
1- Approbation du PV du CA DU 23 février 2024	4
2- Approbation du compte d'exploitation 2023.....	4
3-Approbation du budget prévisionnel 2024	4
4 – Salon des maires.....	5
5- Journée sur l'engagement municipal	5
6– Point sur les propositions de partenariat.....	6
5.1- Action Logement	6
7– Conseil Départemental de prévention de la délinquance et de lutte contre la drogue	7
8- COMMUNICATION	7
9-Demandes de subventions	8
10- VOYAGE	8

Liste d'émargement

NOM-PRENOM	FONCTION	PRESENT / EXCUSE / VISIO
MEMBRE DE DROIT		
Mme GINEZ Bernadette	Maire d'YTRAC – représentante désignée par la CABA	Présente
M. MATHONIER Pierre	Maire d'Aurillac	POUVOIR A M MONTIN
M. BERTHELIER	Adjoint au Maire – Aurillac	Excusé
M. DELORT Philippe	Maire de Saint-Flour	Excusé
Mme ZANCHI Edwige	Maire de Mauriac	POUVOIR A M LENTIER
6 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR		
M. BONHOMMET Hubert	Maire d'Ayrens	Présent
M. DANEMANS François	Maire de Puycapel	Excusé
M. GIMENEZ Antoine	Maire de Quézac	Présent
Mme LANTUEJOUL Isabelle	Maire d'Arpajon sur Cère	POUVOIR A MME ROCHES
M. MONTIN Christian	Maire de Marcolès	Présent
M. MORELLE Florian	Maire de Maurs	POUVOIR A M GIRAUD
M. PRADAL Gérard	Maire de Labrousse	POUVOIR A M GIMENEZ
5 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC		
Mme BENEZIT Sophie	Maire de Saint-Martin-Sous-Vigouroux	excusé
M. BOUDON Robert	Maire de Lieutadès	Excusé
M. VERDIER Jean Louis	Maire de Landeyrat	Excusé
M. CHABRIER Gilles	Maire de Murat	Excusé
M. MAGE Jean	Maire de Condat	Excusé
Mme ROCHES Patricia	Maire de Coren	Présente
3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR LA CABA		
Mme BRU Dominique	Présidente de Cère et goul en Carlades	Présente
M. FEVRIER Eric	Vice-Président de la Châtaigneraie cantalienne	Présent
M. LENTIER Jean-luc	Vice-Président de la CABA	Présent
3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR SAINT-FLOUR COMMUNAUTE		
M. ACHALME Didier	Président de Hautes – Terres Communauté	Excusé

Mme CHARRIAUD Céline	Présidente de Saint-Flour Communauté	Excusée
Mme RESCHE Bernadette	Membre du bureau exécutif de Saint-Flour Communauté	Présente
2 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC		
Mme CABECAS – ROQUIER Valérie	Président du Pays de Gentiane	Excusé
M. SOULIER Jean- Pierre	Président du Pays de Mauriac	Excusé
2 CONTROLEURS DE GESTION		
M. GIRAUD Patrick	Maire de Saint-Etienne Cantalès	Présent
M. MIRAL Daniel	Maire d'Andelat	Présent

M. MONTIN a introduit le Conseil d'administration du 11 avril 2024 réunissant, les membres du Conseil d'Administration en présentiel, grâce à la mise à disposition d'une salle, par le conseil municipal de Murat.

1- Approbation du PV du CA DU 23 février 2024

DECISION :

⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé à l'unanimité le PV du 23/02/2024**

2- Approbation du compte d'exploitation 2023

- M. GIMENEZ, trésorier de l'AMF 15 a fait état du compte d'exploitation 2023 en mettant en exergue un solde créditeur à hauteur de 7808.30 €
- M. MONTIN a rappelé que le conseil départemental du Cantal mettait gracieusement à disposition de l'AMF 15, deux bureaux et participait aux travaux d'impression et de frais postaux.
- Il a également été souligné que la situation financière de l'AMF 15 est saine avec une gestion rigoureuse. Les membres du CA de l'AMF 15 assurent de manière bénévoles leurs fonctions et se font rembourser les frais de déplacement seulement hors département.

DECISION :

⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé à l'unanimité le compte d'exploitation 2023**

3-Approbation du budget prévisionnel 2024

- M. GIMENEZ, trésorier de l'AMF 15 a présenté le budget prévisionnel 2024 qui s'équilibre à hauteur de 147 105€
- A noter la 1ere édition du salon des maires et des collectivités qui engendra notamment des dépenses avec la location du Prisme.

DECISION :

⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé à l'unanimité le budget prévisionnel 2024**

4 – Salon des maires

- M. MONTIN a rappelé l'organisation du Salon des maires et des collectivités en date du 04 octobre 2024
- Une Présentation des derniers plans a été faite avec plus de 90 exposants ayant répondu favorablement.
- À la suite d'une rencontre avec l'inter consulaire, le sujet de l'artisanat d'art a été évoqué afin de trouver une solution pour favoriser la présentation de ces métiers d'exception.

DECISION :

- **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont** le fait de travailler avec la GRAMAC pour coordonner l'installation des artisans d'art
 - L'AMF 15 décide de faire le GRAMAC un invité d'honneur pour le salon des Maires 2024
-
- L'enjeu est désormais de mobiliser l'ensemble des élus du cantal et des agents (à noter qu'un code stage sera ouvert pour les agents désireux de s'inscrire via el CNFPT)
 - M. MONTIN a souligné également le partenariat avec les Victoires de l'investissement local qui remettront à cette occasion un prix aux collectivités et entreprises ayant fait acte de candidature. Un jury composé notamment du bureau de l'AM 15, participera à la sélection des lauréats
 - Invité d'honneur : M. MONTIN a sollicité M. LAIGNEL qui a fait savoir qu'il était très intéressé pour participer à notre assemblée générale mais au regard des modalités pratiques , à l'heure actuelle, il a réservé sa réponse.
 - Véronique POUZADOUX, Secrétaire générale adjointe de l'AMF 15 et Présidente de l'Association des Maires de l'Allier a validé sa participation au salon des Maires du Cantal

5- Journée sur l'engagement municipal

Une présentation par M. MONTIN a été faite en rappelant les 2 temps forts de cette journée

- Atelier de mi-mandat : en partenariat avec Mairie 2000. Cf programme
- Soirée débat en partenariat avec l'Union du Cantal , en présence de M. DARNAUD et M. FOUCAULT.

Il a été souligné que l'ensemble des élus sont conviés à cette rencontre.

6– Point sur les propositions de partenariat

5.1- Action Logement

- ⇒ Rappel de la rencontre avec M. DA COSTA, directeur d'Action logement
- ⇒ Objectif du partenariat : mutualiser les moyens et les compétences afin de développer les actions en faveur du logement
- ⇒ Rappel de l'interlocuteur privilégié :

M. DA COSTA **Gilles DA COSTA**- Directeur Territorial Auvergne- Action Logement Services : [06 60 66 52 03](tel:0660665203)
/ gilles.dacosta@actionlogement.fr

DECISION :

- ⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé** cette proposition de partenariat visant à faciliter le lien entre les EPCI et les maisons France service et Action Logement
- ⇒ **Le bureau de l'AMF 15 organisera une prochaine rencontre afin de définir le contenu précis de ce partenariat**

- M. MONTIN a souligné que le logement devrait être un des engagements majeurs pour le département notamment pour les saisonniers. Il est donc nécessaire d'engager des politiques ambitieuses en matière de logement, au regard du ZAN notamment.

5.2- Partenariat avec le Service Emploi de la Chambre Agriculture

M. MONTIN a rappelé les missions du Service Emploi et l'objectif du partenariat, à savoir : la possibilité pour les collectivités de faire appel au Service Emploi de la chambre d'agriculture et de mobiliser leurs agents notamment pour des besoins techniques au sein des collectivités.

DECISION :

Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé le principe et donnent pouvoir au bureau pour définir les modalités pratiques de la convention de partenariat.

5.3 Partenariat avec ABF Décisions

- Partenaire du Crédit agricole Centre France, ABF Décisions accompagne les collectivités afin d'optimiser les plans de financement et réduire le rester à charge des communes .
Ce partenariat peut être une plus-value, notamment pour les projets de grande envergure a précisé M. MONTIN.
- Précisions des engagements : Cf support

DECISION :

⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé** cette proposition de partenariat et donne pouvoir à M. le Président pour signer la convention

7– Conseil Départemental de prévention de la délinquance et de lutte contre la drogue

- M. GIMENEZ a rappelé l'objectif de M. le Préfet à savoir de réactiver le schéma départemental avec des ateliers de réflexions pour définir ensemble une ligne directive autour de 4 axes .
- M. GIMENEZ a précisé qu'à l'issue du CA, le pdf de présentation sera remis à l'ensemble des membres (Cf document Annexe)

8- COMMUNICATION

- M. MONTIN a rappelé que la communication était encore à améliorer au sein de l'AMF 15 avec des difficultés pour parvenir à transmettre l'information de l'Amf à l'ensemble des Maires.
- Il est donc proposé de solliciter les EPCI afin de mettre en place « Le mot de l'AMF 15 » en désignant un référent par EPCI, qui prendra la parole en conférence des maires ou en conseil communautaire afin de rendre compte des derniers sujets évoqués au sein de l'AMF 15 et des points de vigilance.

DECISION :

⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé** cette proposition et invitent les membres suivants à être référent de leur EPCI :

- Pays de gentiane : Valérie CABECAS
- Pays de Mauriac : M. SOULIER
- Pars de salers : M. PEYRAL
- Haute terre Communauté : M. ACHALME
- Pays de Sumène Artense : M. BRIANT
- Chataigneraie Cantalienne : M. GIRAUD
- Saint Flour Communauté : Mme CHARRIAUD
- Cere et goul en carlades : Mme BRU
- CABA : M. LENTIER

- Une présentation du nouveau site de l'AMF 15 a été fait auprès des membres du CA :
- <https://www.amf15.fr/>

9-Demandes de subventions

- La protection civile et le CDAD ont sollicité l'AMF 15 afin de les accompagner financièrement dans leurs missions

DECISION :

Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé le fait de ne pas verser de subventions à aucune structure mais de faciliter leurs actions au quotidien en étant notamment un relai d'informations auprès des collectivités

10- VOYAGE

- Après échange concernant le projet de voyage en Grèce, celui-ci a été annulé suite au faible nombre d'inscrits
- Mme GINEZ et M. BONHOMMET ont précisé que pour certains le montant pouvait sembler trop important. De plus, au regard des agendas respectifs de chacun, s'absenter une semaine était souvent difficile en termes d'organisation au sein de la mairie

DECISION :

Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé le fait :

- **D'annuler le voyage prévu initialement en Grèce en 2024**
- Réfléchir à un nouveau format en 2025 sur une période plus courte et avec un budget moindre dans un département français.